



Territoire du Pays d'Ancenis

Parce que les questions liées à l'activité économique locale ont tout intérêt à être traitées par des chefs d'entreprise implantés sur le territoire, la CCI Nantes St-Nazaire a créé des **Conseils Territoriaux** à l'échelle des bassins de vie économique de la Loire-Atlantique.

Ceux-ci mobilisent les dynamiques territoriales en renforçant la proximité avec les entreprises, les clubs et les réseaux, organisent la représentativité des chefs d'entreprise auprès des élus politiques locaux et prennent une part active à la préparation des décisions qui engagent l'avenir du territoire.

Le Conseil Territorial du Pays d'Ancenis est animé par les membres élus de la CCI issus du territoire et rassemble, sous forme de Rencontres Territoriales, l'ensemble des entreprises du Pays d'Ancenis qui souhaitent s'informer et/ou s'impliquer dans les dynamiques entrepreneuriales locales.

À l'occasion des élections municipales, le Conseil Territorial s'est réuni le 12 novembre pour faire remonter les attentes des entreprises et apporter une contribution au débat en portant, notamment, leur voix auprès des candidats.

Chiara DANIELI et Jean BUREAU
Délégués du Président de la CCI
au Conseil Territorial du Pays d'Ancenis

UNE QUESTION ?

02 40 44 6000

nantesstnazaire.cci.fr



Focus sur les attentes des entreprises

Pays d'Ancenis



Mobilité et transition environnementale

- **Accompagner le territoire au changement d'une société de déplacement « tout voiture » vers une société aux mobilités plus diversifiées** : lever des freins psychologiques, économiques et territoriaux (étalement urbain, faible densité, petites communes éloignées).
- **Renforcer le rôle de la COMPA en matière de gouvernance et d'organisation des mobilités** en lien avec les territoires limitrophes.
- **Développer les mobilités en zone rurale en encourageant des expérimentations** sur des temps suffisamment longs pour faire évoluer les habitudes et les moyens de se déplacer (navettes urbaines, services de location de vélos électriques...).
- **Connecter les zones d'activités du pôle Ancenis-St Géréon-Mésanger avec les transports collectifs**, ex : « re-tester » une navette gare – Aéroport.
- **Encourager et développer la pratique du covoiturage** : aires de co-voiturage, auto-stop organisé, applications mobiles...
- **Créer un réseau de liaisons cyclables structurant sur un axe majeur Nord-Sud** : ex : Mésanger-Ancenis-St Géréon-Liré.
- **Développer les déplacements doux** en assurant la continuité des liaisons existantes et la sécurité des utilisateurs.



Commerce

- **Consacrer un budget au commerce pour mettre en place des animations commerciales régulières** dans les centres-villes.
- **Soutenir financièrement les investissements de mises aux normes PMR des locaux commerciaux.**
- **Inciter les propriétaires à commercialiser les locaux vacants** (fiscalité incitative sur les friches commerciales, portage immobilier de la collectivité, création de boutiques éphémères...).
- **Poursuivre la redynamisation du centre-ville d'Ancenis** avec des activités de loisirs, des commerces à valeur ajoutée pour se différencier de la zone commerciale Espace 23.
- **Poursuivre la valorisation du patrimoine et de l'architecture du centre-ville d'Ancenis.**
- **S'appuyer sur les dynamiques liées au Loire Princesse et au circuit Loire à vélo** pour développer l'attractivité du commerce de centre-ville d'Ancenis.
- **Initier des journées découverte du centre-ville pour attirer/orienter des porteurs de projets.**



Animation économique

- **Clarifier les responsabilités d'intervention et de financement entre les niveaux de collectivités locales**, ex : aménagement de voirie, sécurité, signalétique, décoration de Noël...
- **Rendre mieux visible les services d'accompagnement destinés aux porteurs de projets et aux entreprises**, ex : rôle des mairies pour orienter les porteurs de projet vers l'Espace Entreprendre.
- **Encourager les collaborations inter-entreprises**, ex : usine de méthanisation, mobilités, partage d'équipements...
- **Faire connaître les initiatives et les animations des associations et acteurs du territoire**, ex : plate-forme internet territoriale.



Foncier économique

- **Associer les entrepreneurs locaux à l'accueil de projets d'implantation** : faire des entrepreneurs les ambassadeurs du territoire en lien avec les porteurs de projets.



Fiscalité locale

- **Stabiliser la fiscalité locale.**
- **Obtenir une dérogation du dispositif Pinel** pour la ville d'Ancenis-St Géréon permettant de développer et diversifier l'offre de logements.
- **Plus de transparence sur l'utilisation des impôts vis-à-vis des entreprises** (ex : pédagogie sur l'utilisation des impôts).



Attractivité du territoire

- **Mettre en œuvre les principes de la loi SRU** pour promouvoir la mixité et la diversité des types d'habitat dans les programmes et les communes.
- **Développer l'offre de logements sur le territoire et notamment à proximité des lieux d'emplois.**
- **Construire un dialogue avec les habitants sur les enjeux de la densification urbaine** dans un contexte de raréfaction du foncier.
- **Proposer un service d'accompagnement aux nouveaux actifs s'implantant sur le territoire**, ex : aide à la recherche d'emploi pour le conjoint, services scolaires...
- **Renforcer l'attractivité du territoire en donnant envie de vivre et d'entreprendre sur le Pays d'Ancenis** : « raconter de belles histoires ».
- **Accélérer le déploiement de la fibre et bientôt de la 5G** dans les zones d'activités encore mal connectées : ZA Château Rouge, Espace 23...
- **Renforcer et diversifier l'offre de formation (initiale ou continue)** pour répondre aux besoins des entreprises.
- **Aider les jeunes en alternance dans leur recherche d'un employeur** : favoriser les mises en relation.
- **Maintenir l'offre de santé en développant les maisons médicales** pour répondre aux besoins des habitants, en s'inspirant de l'exemple de Belligné.